

## Probleme caution de 2004 avec locapass

Par bensht, le 01/09/2012 à 22:57

Bonjour,

en 2003 je me suis installer avec mon amie.nous avons fais appel au locapass. I appartement etait a son nom mais j ai signer pour locapass. Ies prelevement etait prelever correctement jusqu au jour ou j ai quitter I appartement. mon ex a cessé de payer les loyers et le locapass. des que je suis parti de I appartement j ai envoyer une lettre AR au proprietaire indiquant que je m habiterer plus la. cette semaine j ai recu une lettre d un service de recouvrement m indiquant qu il falait que je regle 900e pour le locapass. sont ils dans leur droit sachant que je n ai jamais rien recu de locapass auparavent. ils se retourne vers moi car mon ex n est pas solvable et que le proprietaire a garder la caution a causse des loyers impayés.

apres toute ces anees peuvent ils me reclamer la somme sachant que je n avait jamais eu de courrier.

coordialement

Par cocotte1003, le 02/09/2012 à 13:41

bonjour, vous etes solidaire du paiement puisque vous avez signé, cordialement